



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 24 juin 2008

Présidence : Mme Christine Dubugnon

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 25 mars 2007 n° 3/08 "Rapport de gestion de l'année 2007" et le préavis municipal du 22 avril 2008 n° 5/08 "Rapport accompagnant les comptes communaux"

oui le rapport de la commission de gestion

oui le rapport de la commission des finances

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'adopter

a) les comptes 2007 de la commune d'Aubonne faisant apparaître Fr. 25'375'724.22 aux recettes, Fr. 24'906'988.56 aux dépenses et bouclant ainsi, après amortissements, par un excédent de recettes de Fr. 468'736.00;

b) le bilan de la commune d'Aubonne avec à l'actif comme au passif la somme de Fr. 31'459'435.75;

2. d'accepter la gestion de la Municipalité pour l'année 2007;

3. de donner décharge de leur mandat à la commission de gestion et à la commission des finances.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

C. Dubugnon

R.-M. Regidor